

République du Sénégal

-----  
Un Peuple - Un But - Une Foi  
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION  
POPULAIRE ET DU SPORT (INSEPS)

\*\*\*\*\*

Monographie en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude  
aux fonctions d'Inspecteur de l'Education Populaire de la  
Jeunesse et des Sports (CAIEPJS)

THEME :

**EVOLUTION DU FOOTBALL  
AU NIGER :  
Cas du football féminin**

Présenté par :  
Alio Amadou  
Elève-inspecteur à l'INSEPS

*M00f-01*

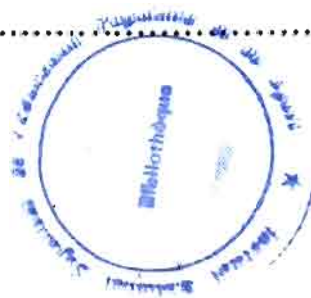
Sous la direction de :  
Michel DIOUF  
Inspecteur Principal  
de l'Education populaire  
de la jeunesse et des sports

ANNEE ACADEMIQUE 2006-2007

# TABLE DES MATIERES

\*\*\*\*\*

	Pages
Dédicaces Remerciements	
Liste des sigles	
Introduction.....	01
<b>Chapitre I HISTOIRE ET EVOLUTION DU FOOTBALL.....</b>	<b>04</b>
1 Dans le monde.....	05
2 En Afrique .....	10
3 Au Niger.....	12
<b><u>CHAPITRE II CADRE PRATIQUE DE LA METHODOLOGIE.....</u></b>	<b>17</b>
2-1 problématique.....	18
2-2 Objet de l'étude.....	18
2-3 Description du protocole de recherche.....	24
<b><u>CHAPITRE III : PRESENTATION,ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE.....</u></b>	<b>27</b>
<b><u>CHAPITRE IV : PLAN DE MISE EN OEUVRE D'UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL FEMININ AU NIGER.....</u></b>	<b>45</b>
4-1-1 Au plan de relance et de la vulgarisation.....	47
4-1-2 Au plan de la gestion Administrative.....	48
4-1-3 Au plan de l'encadrement technique.....	49
4-1-4 Au plan matériels.....	50
4-1-5 Au plan de ressources financières.....	51
4-1-6 Recommandations.....	52
<b><u>CONCLUSION.....</u></b>	<b>53</b>



**DEDICACE**

\*\*\*\*\*

Je dédie ce travail

A mon père feu Amadou Kaptao.

A ma mère feu Rabi Ibrahima Ladan

A ma femme Madame Alio née Hadjara Alio

A mes enfants

Mahamane Laouali Alio Amadou

Nana Aïchatou Alio Amadou

Abdoul Kader Alio Amadou

Aboubacar Alio Amadou

Abdoul Razak Alio Amadou

Pour l'amour et l'affection que j'ai à leur endroit.

A mes frères, sœurs et cousins.

Qu'ils trouvent ici du plaisir de feuilleter et de lire le présent ouvrage dédié à leur intention.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier très sincèrement Monsieur Michel Diouf inspecteur de l'éducation populaire de la jeunesse et des sports pour avoir bien voulu accepter de diriger nos travaux en dépit de ses multiples occupations.

Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude.

Monsieur Abdoul Rahamane Seydou Ministre de la Jeunesse et des sports du Niger ;

Monsieur Mahamadou Guéro Secrétaire Générale du Ministère de la Jeunesse et des sports du Niger ;

Monsieur Ilia Mato chef de service du village d'accueil de Niamey ;

Monsieur Moumouni Amadou directeur National des Sports ;

Monsieur Neino chaïbou BCEAO Dakar ;

Madame Mari Diene chef de service de la scolarité, pour l'aide et toute l'hospitalité qu'elle nous a apportée en terre Sénégalaise ;

A Monsieur Amadou Ibrahima Dia, chef du département Inspectorat et tous ses collaborateurs de l'INSEPS pour la qualité de la formation qu'il nous on dispensé.

Je ne manquerai pas de très sincèrement :

- le personnel de la direction national des sports
- 
- le personnel de la direction des affaires administratives
- 
- le personnel de la direction des études et de programmation
- 
- le personnel de la direction de la jeunesse et des activités éducatives
- 
- le personnel de la direction de la direction du personnel
- le personnel de la direction de la direction régional de la jeunesse et des sports de la commune urbaine de Niamey, pour l'aide combien déterminante qu'il nous ont apporté tout au long de notre stage dans leur différent service au Niger

Mes remerciements au personnel de la fédération nigérienne de football ;

- aux entraîneurs et joueuses des camps d'entraînements qui n'ont ménager aucun effort pour la réussite de nos travaux d'enquête.
- 

Mes remerciements a tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce document.

En fin, mes remerciements vont à tous mes camarades de promotion avec lesquels nous avons passé de bons moments tout comme de moments difficiles.

## LISTES DES SIGLE

AFN : Association des femmes du Niger

CAF : Confédération Africaine de Football

CAN : coupe d'Afrique des nations

CN : Camp d'entraînement

CONFEJES : confédération de ministres de la jeunesse et des sports  
ayant le français partage

FIFA Fédération International de football Amateur

(E) : Entraîneurs

GRGN 21 : Groupe Nigérien pour le genre Nassara 21<sup>ème</sup> siècle

IJ : Initiative jeune

(J) : Joueuses

ONG Organisation Non Gouvernemental

FENIFOOT : Fédération Nigérienne de Football

# **INTRODUCTION**

## INTRODUCTION

Le football, tel que nous le connaissons aujourd'hui est une pratique très ancienne qui tire son origine de jeu de balle. Sa pratique était surtout liée à un rite de fertilité, malgré la notion de jeu qui devenait de plus en plus grande.

Au fur et à mesure, il abandonnait son caractère rituel pour faire place à la forme ludique dont il est sujet de nos jours.

Aujourd'hui, le football a atteint son paroxysme à travers l'humanité toute entière.

Quant au football féminin, malgré la période d'interdiction qu'il a connu, il s'est illustré sur tous les continents. Cependant, il est peu développé en Afrique où son apparition est très récente. Il a fait ses premiers pas dans certains pays du continent, par contre beaucoup d'autres sont aujourd'hui encore à un stade essentiellement primaire. Le Niger se situe dans le même environnement. C'est pourquoi ce football demande d'être revu. En ce sens, nous ne pouvons rester indifférents face à la nécessité d'y réfléchir.

Au regard de la situation actuelle de notre football féminin, nous voulons porter notre thème de monographie sur la pratique de la discipline, afin d'apporter notre contribution à l'amélioration des conditions de sa mise en œuvre dans notre pays. Le thème est intitulé : **EVOLUTION DU FOOTBALL AU NIGER. « CAS DU FOOTBALL FEMININ. »**

A l'entame de cette étude, il nous a fallu y jeter un regard sur l'histoire et l'évolution du football.

Au regard de cette rétrospective de nombreuses interrogations subsistent :

- quelle est la place du football féminin africain et nigérien ?
- quels défis doivent ils relever ?
- sa pratique est elle en adéquation avec les valeurs traditionnelles ou religieuses ?
- son développement est il concevable avec les conjonctures économiques

et politique en cours ?

En effet, l'objectif de ce travail n'est pas de faire une étude exhaustive, mais de répertorier et d'identifier certains problèmes auxquels se trouve confronter le football féminin au Niger et d'essayer de proposer de solutions. Enfin, sur la base des tendances observées à partir des enquêtes, des propositions seront formulées qui, enrichies et appliquées, pourraient développer le football féminin Nigérien.

Dans cette perspective nous avons abordé la présente étude sous les aspects suivants :

- le premier chapitre portera sur l'histoire et l'évolution du football.
- Le deuxième chapitre sera consacré au cadre pratique de la méthodologie.
- Le troisième chapitre fera l'objet de la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats de l'enquête.
- Le quatrième chapitre sera consacré au plan de mise en œuvre d'un projet de développement du football féminin au Niger.



# *CHAPITRE I*

\*\*\*\*\*

# HISTOIRE ET EVOLUTION DU FOOTBALL

## 1-1 Dans le monde

### 1-1-1 Le football masculin

Le football, tel que nous le connaissons aujourd'hui est né vers la fin du XIX siècle, mais ses origines remontent à plusieurs millénaires. En effet, les premières traces de jeu de balle remontent à l'Égypte ancienne et à la Grèce antique. A cette époque, le jeu de balle était surtout lié à des pratiques rituelles de fertilité et d'exorcisme.

Au fur et à mesure, la balle se jouait dans toutes les civilisations humaines avec quasiment le même but.

D'après Jean Philippe Rethacker et Jacques Thibert « le jeu de balle pratiqué par les peuplades primitives, puis nos ancêtres du Moyen Ages est un rite magique destiné à provoquer la fertilité des hommes ou de la terre ».(1). A cette époque les pieds et les mains étaient autorisés pour l'ensemble des joueurs de champ; et la lutte pour la balle était très violente. C'est en ce sens que Henri Garcia disait « pour mieux échapper à l'étreinte de leur adversaire, les joueurs s'enduisaient souvent le corps d'huile. Il était permis de bousculer un adversaire, de lui arracher le ballon. On pouvait lancer la balle à la main, la frapper du poing ou la pousser avec le pied ». (2)

C'était pratiquement comme une sorte de soule dont la composition était de 1/3 de foot, 1/3 de rugby et 1/3 de catch.

En effet, la prohibition de l'usage des mains était pour le football un moyen conséquent d'aller jusqu'au bout de son art et des intelligences. C'est en ce sens que Henry de Montherlant disait : « devant le footballeur, sautille la bête perfide à demi captive. Qu'on mène à coup de caresse rageuse et de l'intérieur du pied, et ses pieds sont intelligents et ses genoux sont intelligents ».(3)

1-2-3 Gean Philippe Rethacker Jacques Thibert : la fabuleuse histoire du football. Ed ODJL. p 11 ; p 15 ; p 18. 1150 Pages

André Maurois ajoute « une partie, c'est l'intelligence en mouvement, bien plus c'est l'intelligence incarnée ».(4)

Toutefois d'après l'histoire même si le football n'est pas d'origine anglaise, la grande Bretagne est à coup sûr son berceau et sa maison.

En effet, c'est vers la fin du XIX siècle (1848), en Angleterre, qu'un nouveau sport est créé : le football.

Le football tel qu'il est pratiqué de nos jours, a subi d'énormes transformations dans tous ses domaines d'interventions.

Ainsi, la première compétition mondiale de football fût organisée en 1871 en Angleterre.

Dans le but de mener à bien les stratégies de sa rénovation et de son développement adéquat, fût fondée en 1904 à Paris la fédération internationale de football amateur (FIFA).

- Déjà en 1912, 21 associations nationales étaient affiliées à la FIFA et 41 en 1930, année de l'organisation de la première édition de la coupe du monde. La 25<sup>ème</sup> édition de la coupe du monde de football fût organisée en 2006 en Allemagne.

Aujourd'hui, la FIFA compte à son actif 192 pays affiliés, plus de 240 millions de pratiquants et la coupe du monde reste et demeure l'évènement qui attire le plus grand nombre de téléspectateurs dans le monde.

## 1-1-2 Le football féminin

Depuis l'aube de son histoire, jusqu'à une bonne partie de notre siècle, le football était presque exclusivement une affaire masculine. Le football féminin est apparu à la fin

---

4- : Larousse de football. Eugène Saccomono. P.41. 480 pages

du XIX siècle où il devient populaire surtout grâce aux équipes comme celles de l'Amérique, de la France et du Canada. Mais dès le début, la pratique pour les femmes était mal vue par la société. C'est ainsi par exemple que l'Angleterre l'avait combattue jusqu'au point où elle fût interdite aux femmes. L'interdiction était intervenue sans avoir avancé les vraies raisons. En effet, une journaliste Anglaise a mené une campagne contre la pratique du sport chez les femmes et les jeunes filles. Pour elle, elles se trouveraient confrontées à d'énormes problèmes du genre crise d'hystérie, perte de beauté, perte de l'identité sexuelle et qu'il fallait interdire sous toutes les formes le sport féminin. D'autres avancent des idées telles que :

- l'effort physique compromettait la capacité des femmes de porter des enfants ;
- l'exercice physique et le sport peuvent nuire au système et du cycle reproducteur de la femme.
- L'activité sportive masculinise les femmes ; elles développent leur agressivité.

Eu égard à la persistance de l'interdiction, lors des premiers jeux olympiques célébrés en 1896 à Athènes, en Grèce, les femmes n'étaient pas admises à participer à aucune discipline sportive.

D'après le comité international olympique, « la seule femme admise fût la reine Olga de Grèce qui ouvrit le concours de tir avec un fusil cré ».(5)<sup>2</sup>

Pierre de Coubertin, s'était opposé du fait « du caractère paragyriste du sport masculin des jeux olympiques ».(6)

En effet, il a fallu les années 1970 pour voir cette interdiction levée.

Néanmoins, malgré la barrière d'interdiction, le football féminin se pratiquait de manière latente et non officielle.

---

<sup>5</sup> -les cours pour dirigeants de sport, une solidarité olympique publiée par le CIO ed 1984 Canada p16. 152 pages.

6- Revue EPS : Dimensions socioculturelles, physiques et biologiques du sport féminin p8. 77 pages

## Palmarès des coupes du football féminin non officielles

Année	Lieu	Vainqueurs	Scores	Finalistes
1971	Mexique	Danemark	3 - 0	Mexique
1978	Taiwan	France Finlande	Ex - aequo	Tous deux
1981	Japon	Italie	-	Danemark
1984	Italie	Italie	3 - 1	Allemagne
1985	Italie	Angleterre	3 - 2	Italie
1986	Italie	Italie	1 - 0	USA
1988	Italie	Angleterre	2 - 1	Italie

Source : <http://www.google.fr>

Après la levée de son interdiction, l'évolution du football féminin était resté pendant longtemps en veilleuse.

Mais, l'émancipation grandissante de la gente féminine au cours du siècle et la modification de la charte olympique oeuvrant pour la promotion de la femme dans le sport, mais surtout l'application du principe de l'égalité de sexes et l'égalité de chance entre homme et femme leur ont donné l'occasion de s'exprimer dans des domaines de plus en plus nombreux de la vie, tout comme sur le terrain de jeu.

Aujourd'hui, le football féminin est reconnu comme discipline sportive à part entière.

En 1972, dans le cadre de la vulgarisation de la pratique sportive féminine, les Etats-Unis avaient voté une loi nommée « TITLE IX » qui stipule « les écoles Américaines pratiquant toute sorte de discrimination féminine ne recevraient pas de subventions fédérales. ». (7) La mise en vigueur de cette loi a surtout permis l'explosion du football féminin.

- En 1991, 65 pays disposaient déjà de leur propre sélection nationale féminine.

7- <http://www.google.fr>

Ainsi, après des investigations et une étude de faisabilité, la FIFA décida de mettre en place une compétition réunissant les meilleures sélections mondiales dans un pays organisateur. De cette réflexion naquit la première coupe du monde officielle qui s'est tenue en 1991 en Chine.

Cette première édition, a réuni douze (12) équipes réparties en trois (3) groupes.

Désormais la coupe a lieu tous les quatre ans des années impaires précédant la coupe du monde de football masculin.

En 1999, le nombre d'équipes fût élargit à seize (16) évoluant dans quatre (4) groupes.

En effet, il convient de préciser que c'est la qualité du jeu proposé et l'engouement créé à la première édition qui justifie la décision de la FIFA à prendre en main cette discipline sportive.

Mais seules les équipes qualifiées dans les tours préliminaires au niveau de leur propre fédération continentale prennent part à la compétition.

Le pays organisateur est automatiquement qualifié pour la coupe.

### **Palmarès des coupes officielles du monde du football féminin .**

Année	Lieu du tour	Vainqueur	Scores	Finaliste	Observation
1991	Chine	USA	2 -1	Norvège	-
1995	Suède	Norvège	2 - 0	Allemagne	-
1999	USA.	USA	00 - 00	Chine	Victoire des USA par tirs
2003	USA	Allemagne	1 -1	Suède	Victoire Allemande par tirs
2007	Chine				
La 5ième édition est prévue en Chine du 10 au 30 Septembre 2007					

Source : <http://www.google.fr>

## 1-2 En Afrique

### 1-2-1 Le football masculin

En Afrique, le football dit moderne a surtout vu le jour avec l'avènement de la colonisation. Outre la finalité d'explorer, de recherche de débouchés commerciaux et bien d'autres besoins qui ont fait l'objet de l'envahissement de l'Afrique, les colons se sont également intéressés à la pratique sportive dans le continent mère. C'est ainsi que pour le compte de la France par exemple, il y avait l'Afrique occidentale Française (AOF) et l'Afrique Equatoriale Française (AEF).

A ce titre, le domaine sportif était organisé comme suit :

- Paris abritait le siège de la fédération sportive de toutes les colonies de la France.
- Dakar était la ligue sportive de l'AOF et Libreville celle de l' AEF.

Les autres capitales des pays francophones étaient érigées en districts. Pour le Sénégal Saint Louis représentait le district.

En définitive, après les indépendances, chaque pays a pris en main la destinée de sa pratique sportive. Dans le but de promouvoir cette pratique, la CAF a également décidé de créer à son sein une commission officielle de football féminin. En fin, de sa création à aujourd'hui, le championnat africain de football féminin est à sa 5<sup>ème</sup> édition. Il est organisé tous les deux (2) ans les années impaires.

### 1-2-2 Football féminin

En Afrique l'avènement du football féminin est un fait très récent. Sur le continent mère la tradition voulait, en effet, que la gente féminine reste surtout au foyer donc écartée de toute activité sportive. Cette situation a duré longtemps pour le cas particulier du football féminin. Dans le schéma directeur de la vision africaine, il est très

mal vu qu'une femme chausse des crampons et se présenter sur un terrain de football.

Beaucoup de pays étaient attachés aux aspects socio-culturels et autres considérations religieuses.

Le football féminin était surtout remarqué en Afrique Occidentale avec des équipes comme celles du Nigeria, de Ghana, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Mali, et du Burkina Faso. Il était un peu présent en Afrique centrale avec le Gabon, le Congo Brazzaville et le Cameroun. On peut en fin citer des pays comme le Kenya, la République Démocratique du Congo, l'Afrique du Sud pour le compte de l'Afrique Australe et du Sud. Le football féminin était quasi- inexistant dans le Nord du continent.

En effet, il y a seulement un peu plus de dix (10) ans que le mythe de la tradition est rompu.

Aujourd'hui, la rupture de ces barrières accompagnée de la volonté de la FIFA et de la CAF pour le développement du football féminin ont permis à la pratique de prendre un nouvel élan dans le continent.

A ce titre, la quasi-totalité des pays Africains est pratiquement impliquée dans le processus. En ce sens, pour développer davantage ce secteur, la CAF a mis en place un championnat d'Afrique de football féminin équivalent à la CAN depuis 1998. Aujourd'hui il est à sa 5<sup>ème</sup> édition. Il est organisé tous les deux (2) ans des années impaires. La compétition est strictement réservée aux sélections nationales d'abord reconnues par la FIFA et ensuite qualifiées à l'issue des éliminatoires.

Dans le but de promouvoir cette pratique, la CAF a décidé de créer en son sein une commission officielle de football féminin.



## Palmarès du championnat d'Afrique de football féminin

Année	Lieu du tour	Vainqueurs	Scores	Finalistes
1998	Nigeria	Nigeria	2 - 0	Ghana
2000	Afrique du sud	Nigeria	2 - 0	Afrique du sud
2002	Nigeria	Nigeria	2 - 0	Ghana
2004	Afrique du sud	Nigeria	5 - 0	Cameroun
2006	Nigeria	Nigeria	1 - 0	Ghana

Source : <http://www.google.fr>

### **1-3 Au Niger**

#### **1-3-1 Le football masculin**

Au Niger, à l'instar de plusieurs pays du continent Africain, la pratique du football moderne remonte à la période coloniale. C'était après la deuxième guerre mondiale que les fonctionnaires de l'Afrique occidentale française (AOF) avaient commencé à jouer au football.

Au Niger, la pratique sportive était régie de manière générale par des arrêtés que l'on appelait bases juridiques du sport. Il s'agit de :

- arrêté du gouverneur général 2946 P du 22 Août 1942, créant et organisant en AOF une direction générale de l'instruction publique, de l'éducation générale et des sports ;
- arrêté du gouverneur général 2949 du 24 Août 1942 organisant la direction des sports et de l'équipement sportif ;
- arrêté du gouverneur général 2951 E, fixant la charte sportive de l'AOF ;
- arrêté du haut commissaire N° 6455 E du 16 Décembre 1949 fixant la composition

et le mode d'élection des associations, ligues, fédérations et groupements sportifs :

- arrêté du haut commissaire N° 6456 E du 16 Décembre 1949, portant création de comités territoriaux des sports.

- arrêté du haut commissaire N° 447 E du 26 Janvier 1950 créant le conseil supérieur des sports de l'AOF ;

- arrêté du haut commissaire N° 129 E du 10 Janvier 1952 réglementant les compétitions sportives ;

- arrêté du haut commissaire N° 3406 E du 29 Mai 1952 approuvant les statuts de l'association dite « office du sport scolaire et universitaire en AOF » ; ces textes, malgré la pertinence de leurs thèmes n'ont pas survécu aux indépendances.

- après l'indépendance, la base juridique du sport au Niger a subi quelques modifications telles que :

- le décret N°88-009/PCMS/MJS/C du 07 Janvier 1988, déterminant les attributions du Ministre de jeunesse, des sports et de la culture modifié par le décret N° 2005-05/PRN/MJ/S/JF du 18 Février 2005 déterminant les attributions du Ministère des sport de la jeunesse et des jeux de la francophonie.

- le décret N° 85-127 du 23 Septembre 1985 qui crée le ministère de la jeunesse et des sports.

- le décret N° 88-007/PCMS/MJS/C du 07 Juillet 1988 déterminant l'organisation du ministère de la jeunesse des sports et de la culture, modifié par le décret N° 2005-104/PRN/MJS/JF du 17 Mai 2005 portant organisation du ministère de la jeunesse des sport et jeux de la francophonie.

- arrêté N° 0019/MJS/C/DEPS du 14 Avril 1988, portant délégation de pouvoirs aux groupements sportifs nationaux, régionaux, sous régionaux et régissant leurs activités.

En effet, le football d'avant l'indépendance au Niger, était essentiellement pratiqué par des expatriés (Dahoméens, Sénégalais, Maliens, Togolais...).

Les Nigériens n'avaient réellement commencé à s'intéresser à la pratique du

football qu'après l'indépendance en 1960. Mais jusqu'en 1963 le football nigérien était encore sous l'apanage des étrangers. La première sélection qualifiée de nationale, représentant le Niger dans les compétitions continentales était « l'Amicale A » constituée de près de 50% d'étrangers

En revanche, l'Amicale B, la relève, était composée exclusivement des jeunes joueurs nigériens.

Cependant, dans le souci de promouvoir et de crédibiliser la pratique du football, les autorités politiques avaient instauré la politique visant la création des équipes des quartiers que l'on appelait « secteurs » dans l'ensemble des départements du pays. Niamey en comptait douze (12) à son actif. En cette circonstance, le matériel et les équipements se donnaient gratuitement aux secteurs par les autorités politiques.

Cette politique avait également pour mission d'écartier les étrangers de toutes les compétitions nationales, de permettre à la jeunesse nigérienne de s'épanouir à travers la pratique sportive et enfin de défendre honorablement le pays dans les compétitions continentales.

Ainsi, la toute première sélection constituée exclusivement de Nigériens fut mise sur pied en 1964 soit deux (2) ans après la création de la fédération Nigérienne de football. Son premier match amical international avait été livré en Décembre 1964 à Lagos contre le Nigeria.

Cependant, il est à noter que le football nigérien s'est surtout développé avec l'aide d'un de ses fils en la personne de Djibrilla Hima, élu premier vice président du conseil supérieur du sport en Afrique des clubs champions.

En 1974, avec l'arrivée des militaires au pouvoir des nouvelles structures plus dynamiques et fidèles ont été mises en place dans le but d'avoir des clubs plus fonctionnels et surtout plus compétitifs. Dès lors, l'appellation des secteurs disparaît au profit de celle des clubs. C'est ainsi que sont nés des clubs comme le sahel sporting club, l'olympique football club, le Zoumounta Athlétique club, l'Association sportive des

forces armées Nigériennes, le Fadelco football club...

De 1974 à nos jours le football Nigérien évolue en dépit des difficultés qui se posent au niveau de l'instance dirigeante qu'est la fédération.

En 1997, le Niger était détenteur de la coupe de l'UFOA par le biais du club de l'AS/FAN sous le régime du défunt Président Général Ibrahim Baré Maïnassara .

### **1-3-2                    Le football féminin**

La naissance du football féminin au Niger est très récente. Il a fait son apparition en 2001. Avant cette date, il était presque quasi- inexistant. Les seuls indices que l'on peut retenir étaient les rencontres organisées par l'association des femmes du Niger (AFN). Ces rencontres avaient lieu, le plus souvent, à l'occasion des journées commémoratives des fêtes nationales et autres grandes manifestations telles que les fêtes du 18 décembre (proclamation de la République, du 1<sup>er</sup> Mai (fête des travailleurs). Les matchs se jouent le plus souvent entre les femmes mariées.

En effet, l'initiative du lancement du football féminin émanait de Monsieur Hima Souley ex -Président de la fédération Nigérienne de football (FENIFOOT) en 2001. Au début, on a mis en place un comité de pilotage dans le but de mener une étude de faisabilité de la pratique. Pour cette phase expérimentale, trente deux (32) établissements du second degré (24 collèges et 8 lycées) publics et privés de la communauté urbaine de Niamey étaient conviés à y prendre part. tous les établissements ciblés ont été dotés de ballons servant de support pour la préparation des équipes. Après une période préparatoire d'environ cinq (5) mois, le tournoi s'est joué en deux phases. Les collégiennes d'une part et les lycéennes de l'autre. Mais la grande finale a opposé les vainqueurs des collèges à celles des lycées.

En effet, la qualité de la prestation de ces jeunes footballeuses a suscité d'emblé la mise en place d'une sélection régionale. En conséquence, la réussite de cette phase test a

permis aussitôt son lancement à l'échelle nationale. Le but assigné à cette initiative était la mise sur pied, dans un proche avenir d'une sélection nationale à l'instar de bon nombre de pays Africains. Malheureusement la démarche n'a pas atteint l'objectif fixé car quelques mois seulement après le lancement, une crise sans précédent gagnait le milieu footballistique Nigérien. Cette situation de crise a perduré jusqu'en 2005. Pendant toute la période de crise, le football féminin quant à lui était laissé à la traîne car personne ne s'en occupait.

Toutefois, depuis 2002 se joue un tournoi de football féminin à l'occasion d'une manifestation qu'organise le parti politique au pouvoir dénommé le groupe Nigérien pour le genre Nassara du XXI siècle (GRGN 21). Le tournoi regroupe chaque année pendant les congés de Pâques des équipes de football féminin venant de chaque région du pays. C'est un football informel dont le tournoi se dispute tous les ans à Niamey.

D'autre part, toujours dans le circuit informel, est créé en 2002 un autre réseau de football féminin que l'on appelle « camps d'entraînements ». C'est un groupement des jeunes filles des établissements publics et privés du second degré se trouvant dans une même zone géographique et ayant pour vocation la pratique du football. Pendant toute la période de crise, ces camps étaient restés inactifs. Il a fallu l'année 2005 pour qu'ils soient relancés par le biais des nouveaux responsables de la fédération. Cinq (5) régions sur les huit (8) que compte le pays sont dotées des camps.

Malgré la relance de ces camps par la Fénifoot, ils demeurent encore non officiels du fait qu'aucun d'eux n'est en règle vis-à-vis de la fédération.

Toutefois, même si les camps ne sont pas officiellement reconnus, ils demeurent aujourd'hui les seuls répondants à toutes questions impliquant le football féminin au Niger c'est pourquoi, ils nous serviront dans une large mesure de cadre d'étude.

## ***CHAPITRE II***

**\*\*\*\*\***

# ***CADRE PRATIQUE DE LA METHODOLOGIE***

## 2-1 OBJET DE L'ETUDE :

### 2-1-1 Problématique

La pratique du sport féminin remonte à l'antiquité. Cependant, le football féminin a connu une période d'interruption vers les années 1930. Il a réapparu environ 40 ans plus tard.

En Afrique, l'introduction du football féminin date des années 1990. Plusieurs pays étaient d'ailleurs hostiles à cette pratique. C'est le cas du Niger où le rejet de la pratique était éventuellement fondé sur la base de certains préjugés tels que :

- la tradition qui fait de la femme nigérienne la gardienne du foyer et qui l'exclut de toute pratique qui dénude le corps.

- la valeur de la femme qui se mesure par rapport à son statut de mère de famille, et qui l'exclut du travail pour mieux la confiner au foyer.

- l'éducation des enfants, qui, plutôt que d'être une responsabilité partagée, relève presque exclusivement des compétences de la femme, qui est perçue comme la gardienne des valeurs traditionnelles.

En effet, toutes ces considérations renvoient la femme dans le sillage de la tradition qui la prive de toute liberté d'action.

Aujourd'hui, ce tabou doit faire l'objet de rupture pour permettre au Niger d'être parmi les pays du continent compétiteurs dans la discipline.

D'autre part, la morosité de la situation actuelle du football féminin nigérien n'est-elle pas due à la position de retrait de nos dirigeants politiques et nos responsables fédéraux concernés ?

Pourtant, on remarque une importante mobilisation de la population à travers les rencontres organisées par ces jeunes footballeuses.

Pour intéresser davantage la population autour de la question du football féminin, afin d'amener à reconnaître et à accepter la femme dans le circuit du football et à requérir

leur adhésion beaucoup plus manifeste, il convient de trouver une formule qui doit prendre en compte l'ensemble des préoccupations inhérentes à la vulgarisation, la promotion et le développement du football féminin au Niger. Au regard de la situation actuelle de cette pratique nous voulons par cette étude, contribuer à son amélioration. Cela nous conduit à poser deux hypothèses de recherche que sont :

1°- au Niger, les aspects socio culturels sont à la base du retard accusé par la femme à travers la pratique sportive en général et le football en particulier.

2°- La non n'implication des autorités politiques et des dirigeants de la fédération est la cause de l'état de stationnement qu'observe le football féminin au Niger.

L'étude de ces différents aspects nous conduira à formuler un guide d'entretien et des questionnaires que nous soumettrons à notre population d'enquête. Les résultats ainsi obtenus permettront de vérifier les hypothèses. L'intérêt de cette étude réside dans les aspects suivants :

- elle entre dans le cadre de la politique du ministère ;
- de la recherche d'une participation massive des femmes dans la pratique ;
- de la recherche de la qualité dans le travail ;
- pour des raisons professionnelles.

### **2-1-2 Aperçu général**

Au Niger, le football féminin est une discipline naissante. Il a fait son apparition en 2001. Cependant, ce football se trouve encore dans l'impasse car délaissé par les acteurs censés le prendre en main. Il se pratique de façon non formelle car n'étant pas affilié à la fédération.

Il faut souligner fort heureusement que la FIFA et de la CAF ont intercédé auprès de leurs fédérations nationales pour que le football féminin soit pris en mains par ces dernières. En effet, il est à présent créé au sein de la fédération nigérienne de football une commission nationale chargée du développement du football des jeunes et du football



féminin. La commission est présidée par Monsieur Seyni Yacouba (Merèda) avec Madame Céline Amina comme présidente de la sous commission football féminin. Elle ne dispose pas encore d'un bureau exécutif mais sa création fonde quand même l'espoir d'une éventuelle prise en compte de la discipline dans le futur programme de la fédération.

Aussi, d'après certains responsables de la fédération, toutes les dispositions sont entrain d'être prises pour la relance définitive de la discipline à l'échelle nationale.

Selon d'autres sources il est attendu la finition des travaux de construction d'un centre des jeunes pour accueillir la sélection des jeunes filles et garçons de toutes les régions.

### **2-1-3 Les installations sportives**

Les installations utilisées par les camps d'entraînement sont des terrains de proximité. Ils sont situés dans l'enceinte des établissements retenus pour abriter les camps. Ce sont des terrains généralement nus, non réglementaires, dépourvus de poteaux encore moins des filets, sablonneux ou latéritiques.

A la lumière de ce qui précède, on peut affirmer que les camps ne disposent pas de terrains appropriés à la pratique du football. Seul le camp du C.E.G I accède circonstancielle ment à la pelouse du stade municipal de Niamey. Quant au camp du CEG II qui s'entraîne sur le terrain musulman se voit constamment déloger par l'équipe du Sahel Sporting club.

. En définitive, sur le plan infrastructural, ces joueuses ne jouissent pas des terrains dits officiels pour leurs séances d'entraînements. Cette situation constitue un handicap majeur qui pourrait freiner davantage l'évolution normale de cette pratique.

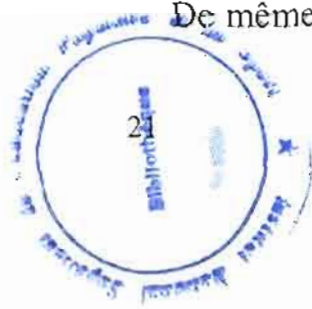
#### **2-1-4 Les entraînements**

Les entraînements des jeunes footballeuses sont assurés par des enseignants d'éducation physique et sportive. Elles s'entraînent trois (3) à quatre (4) fois par semaine pendant une (1) heure à deux (2) heures par séance selon que l'on est dans un camp ou dans l'autre. L'adhésion aux camps est libre pour toutes les scolaires qui en manifestent le désir. Ils ont un effectif compris entre trente cinq (35) et cinquante (50) joueuses. Le paradoxe est que l'on dénote une véritable irrégularité dans les entraînements. Cependant celles qui s'intéressent réellement à la pratique suivent constamment les séances d'entraînement. Au-delà, elles s'associent souvent aux entraînements des garçons en dehors de leurs créneaux officiels de travail. Enfin, le constat est que la présence des joueuses aux séances d'entraînements est surtout très élevée quand on annonce un tournoi ou un match important. La régularité aux entraînements étant le credo du développement de toute discipline sportive, il conviendrait de combattre assez tôt cette mauvaise attitude des joueuses.

#### **2-1-5 L'encadrement technique**

L'encadrement technique des camps d'entraînement est entièrement assuré par des enseignants d'éducation physique et sportive. Parmi eux ; seule une femme intervient dans l'encadrement technique. Cependant, il faut noter que ces entraîneurs rencontrent beaucoup de difficultés dans l'accomplissement de leur travail, du fait que la plupart d'entre eux n'ont pas suivi une formation adéquate leur permettant d'encadrer correctement les équipes féminines de football. A ce sujet, seuls deux entraîneurs, un homme et une femme avaient reçu la formation des formateurs organisée par la FIFA à Praia au Cap Vert en 2005. Malheureusement, cette formation est restée sans effet au Niger car les intervenants dans le domaine n'ont pas bénéficié des acquis de ceux qui ont été formés.

De même une seconde formation du genre organisée par CAF en 2006 à Lomé



au Togo, a vu la participation d'une autre femme qui a secondé la première déjà formée. On constate également, que celle-ci aussi n'a pas permis aux autres entraîneurs de profiter des connaissances acquises par les techniciens formés.

Une telle attitude ne contribue pas à faciliter le rehaussement du niveau technico-tactique des footballeuses.

La fédération, instance dotée de pouvoir de formation, devrait prendre en charge, ne serait ce qu' au niveau local, l'organisation des stages de formation et/ou des séminaires à l'intention des encadreurs de la discipline.

Le Niger compte aujourd'hui trois (3) instructeurs susceptibles de faire rehausser le niveau du football féminin.

### **2-1-6 Les compétitions**

Les compétitions du football féminin des camps d'entraînement ne sont toujours pas officielles. Elles sont organisées le plus souvent par les encadreurs techniques pour évaluer le niveau de leurs joueuses. D'autres rencontres ont lieu à l'occasion des manifestations des fêtes nationales et internationales (18 Décembre, 1er Mai, 16 Mars ...). Aussi, il arrive que les représentants des organismes internationaux ou des ONG demandent l'organisation des compétitions dans le cadre de l'exécution de leur programme relativement à la promotion et le développement des activités de la gente féminine. On assiste également à des tournois inter-camps d'entraînement qu'organise la direction régionale de la jeunesse et des sports de Niamey en collaboration avec le projet initiative jeune (IJ) dans le cadre de la sensibilisation sur les IST/VIH sida à travers les différents quartiers de la ville de Niamey. Ces rencontres du football féminin servent de moyens de mobilisation de la population pour faire passer le message. A l'intérieur du pays, les camps compétissent pratiquement dans les mêmes conditions.

Il faut enfin noter que toutes les compétitions ne se déroulent au niveau

interne de chaque chef lieu de région. Il n'y a en ce sens ni compétitions inter- régions ni regroupement national. Ce manque d'échanges est surtout dû aux problèmes financiers qui sont en rapport avec le peu d'intérêt jusqu'ici accordé à la discipline.

### **2-1-7 Les moyens matériels et financiers**

Depuis leur mise en place, les camps d'entraînement ne disposent d'aucune structure officielle qui leur viennent en aide ni au plan matériel, ni financier. A ce jour, tous les camps souffrent d'une insuffisance notoire du matériel. Le peu de ballons qu'ils utilisent provient de façon très épisodique de la fédération d'une part, et d'autre part du fruit de leur travail en guise de récompenses reçues à la fin des tournois. Les maillots quant à eux sont généralement issus des coopératives scolaires et des récompenses obtenues après avoir disputé des finales. Peu de joueuses chaussent des crampons, la majorité porte des trainings. Les camps d'entraînements sont dépourvus de ressources financières. La singularité de leur situation actuelle, fait qu'aucun camp ne dispose d'une source financière adéquate. Ils fonctionnent avec les moyens de bord, c'est-à-dire les retombées issues d'importantes finales. A l'issue des tournois ou des rencontres, le transport est généralement assuré par les différents promoteurs. Concernant les séances d'entraînements, le déplacement est pris en charge par les joueuses elles-mêmes.

### **2-1-8 Les mentalités**

- Le retard accusé par le football féminin est dû en partie à la mentalité de la plupart de nigériens. Le problème de mentalité vis-à-vis de la pratique du football féminin se pose avec acuité à plusieurs niveaux. On peut retenir entre autre que :
  - La majorité des parents ne veulent pas que leurs filles s'adonnent à ce sport considéré comme une discipline exclusivement masculine ;
  - Les frères et sœurs, dont un grand nombre juge inopportune la pratique, car sans véritable avenir disent ils ;

- Les néophytes avancent que la religion musulmane interdit la pratique sportive féminine ;
- les jeunes filles pourraient se trouver face aux difficultés d'avoir des époux.
- Cependant, malgré ce qui précède, les matchs de ces jeunes filles drainent toujours une masse importante de la population. Aussi paradoxale que cela paraisse, une bonne partie de ceux qui sont hostiles à cette pratique se retrouvent également sur les terrains pendant les matchs que délivrent ces jeunes footballeuses.

**Tableau synoptique des licenciés de quelques disciplines sportives au Niger pour l'année 2005 .**

Disciplines	Basket ball	Athlétisme	Football	Volley ball	Tennis table
Nombre de clubs	25	16	110	22	11
Licences hommes	375	1190	4089	345	102
Licences dames	165	422	-	115	21

La lecture des résultats de ce tableau montre que l'ensemble des disciplines dispose des licenciés hommes et dames sauf le football. Cela pourrait supposer que le football féminin n'existe pas au niger.

## **2-2 Description du protocole de recherche**

### **2-2-1 La population d'enquête**

Pour réaliser notre travail, nous nous sommes intéressés aux camps d'entraînements de football féminin. Cette population est élargie aux agents du ministère de la jeunesse et des sports, aux membres de la fédération Nigérienne de football, à ceux des ligues, des districts et des clubs de football, aux parents d'élèves et à toutes autres

personnes ressources susceptibles d'apporter leurs concours.

### **2-2-2 L'échantillon**

Dans l'impossibilité d'interroger individuellement l'ensemble de notre population d'enquête, nous n'avons recueilli que les opinions de deux cent (200) membres de cette population, que nous jugeons suffisamment représentatifs.

Ainsi, l'échantillon se compose comme suit :

- cent cinquante (150) joueuses de dix (10) camps différents
- douze (12) entraîneurs intervenant dans les camps.
- Douze (12) enseignants d'E.P.S (maîtres et professeurs)
- Quinze (15) parents d'élèves.
- Cinq (5) responsables de la fédération de football.
- Six (6) cadres de la direction nationale des sports.

### **2-2-3 Les instruments de collecte des données**

Les instruments de collecte des données utilisés ont été de deux (2) sortes à savoir :

- le questionnaire ;
- les entretiens .

S'agissant du questionnaire, il a été adressé à douze (12) entraîneurs et à cent cinquante (150) joueuses des dix (10) camps d'entraînements retenus au titre de l'enquête.

. Quant aux entretiens, ils se sont déroulés avec six (6) cadres du ministère de la jeunesse et des sports, cinq (5) responsables de la fédération nigérienne de football (FENIFOOT) douze (12) enseignants d'EPS et quinze (15) parents d'élèves.

#### **2-2-4. - La collecte des données**

L'opération a été faite en deux (2) phases :

##### **2-4.1- La collecte du questionnaire adressé aux joueuses et aux entraîneurs**

A ce niveau, les opérations se sont déroulées soit sur le terrain après les séances d'entraînements, soit aux domiciles des entraîneurs, soit par courrier.

##### **2-4-2- La collecte des informations relatives aux entretiens**

Ici, les interrogations ont eu lieu soit aux domiciles des enquêtés, soit à leurs lieux de travail, soit dans d'autres endroits, après avoir pris des rendez- vous.

#### **2-2-5 Traitement des données**

Dans le souci de faciliter le codage des informations, un numéro est attribué à chaque catégorie de question ; ce qui a permis de :

- regrouper d'une part les questions fermées en ordre, d'autre part de dégager le pourcentage de chaque variable ;
- faire autant avec les questions ouvertes ;
- faire la synthèse des informations recueillies à la suite des différents entretiens.

#### **2-2-6 Difficultés rencontrées**

Les difficultés auxquelles nous avons fait face sont multiples et de plusieurs ordres. Nous pouvons citer entre autres :

- Le manque de documentation qui traite du football féminin au Niger ;
- les difficultés liées aux déplacements ;
- les Distributions du questionnaire dans le camp ;
- la collecte des données de Niamey, Dosso et Agadez ;
- les rendez vous manqués avec les cadres du ministère et les responsables de la fédération ;
- le coût de la communication téléphonique.

## ***CHAPITRE III***

**\*\*\*\*\***

### **PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L' ENQUETE**



## CHAPITRE III : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRRTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

**Tableau N° 1 : Age des joueuses et des entraîneurs**

Question Variable âge	I (J)		I(E)	
	M	%	N	%
- de 15 ans	50	33,34	-	-
De 15 à 17 ans	75	50	.	.
De 18 à 20 ans	22	14,66	-	-
De 21 à 25 ans	3	02	-	-
De 26 à 30 ans	-	-	5	41,66
De 31 à 35 ans	-	-	5	41,66
De 36 à 40 ans	-	-	2	16,68
De 41 ans à +	-	-	-	-

La lecture de ce tableau indique que 33,34 % des joueuses ont moins de 15 ans. 50% ont un âge compris entre 15 et 17 ans ; 14,66% entre 18 et 20 ans et enfin 2% se situent entre 21 et 25 ans. Cette situation nous montre que la quasi totalité des joueuses est jeune. Ce qui présage un bel, avenir de la pratique.

Quant à l'âge des entraîneurs le tableau montre que l'essentiel des entraîneurs a un âge compris entre 26 et 35 ans soit 83,32% de l'effectif ; et seuls 16,68% se situent entre 36 et 40 ans. L'étude du tableau prouve un véritable engouement des jeunes à participer à l'encadrement du football féminin.

**Tableau N°2 : état civil des joueuses et des entraîneurs**

Questions	2(J)		2(E)	
	Statut familial			
	n	%	n	%
Célibataires	150	100	3	25
Marié(e)s	-	-	9	75
Divorcé(e)s	-	-	-	-
Veuves (veufs)	-	-	-	-

Ce tableau montre que toutes les joueuses sont des célibataires. Ce qui signifie qu'elles n'ont pas de charges familiales qui peuvent entraver leur pratique. Cela favorise leur liberté d'accès aux entraînements.

Pour l'état civil des entraîneurs, il ressort que 25% sont célibataires tandis que 75% ont un statut de marié. Cela suppose que la majorité des entraîneurs ont des contraintes familiales qui peuvent perturber le bon suivi de joueuses.

**Tableau N°3 : statut professionnel des joueuses et des entraîneurs**

questions	3(J)		3(E)	
	statut professionne			
	n	%	n	%
Elèves	150	100	-	-
Etudiant(e)s	-	-	-	-
Fonctionnaires	-	-	12	100
Sans emploi	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-

Le tableau indique que toutes les joueuses sont des élèves. Cela facilite non seulement leur regroupement aux séances d'entraînements, mais aussi la disponibilité

quasi- identique du temps d'entraînements.

Quant au tableau des entraîneurs, il montre également que tous les entraîneurs est des fonctionnaires. Cela ne leur permet pas de disposer de suffisamment de temps à consacrer aux entraînements des joueuses.

**Tableau N°4 : sexe des joueuses et des entraîneurs**

questions variable sexe	4 (J)		4 (E)	
	N	%	N	%
Masculin	-	-	11	91,66
Féminin	150	100	1	08,34

On constate que l'ensemble des joueuses sont des femmes ce qui constitue un moyen très favorable de motivation des joueuses.

Le tableau 4 (E) explique que seule une femme est active dans ce domaine ; c'est-à-dire 08,34%

, alors que les 91,66% sont masculins. Ceci montre un véritable déséquilibre entre les deux sexes en matière d'encadrement du football féminin.

**Tableau N°5 (J) : Ancienneté des joueuses dans la pratique et des entraîneurs dans l'encadrement**

questions variable âge	5 (J)		5 (E)	
	N	%	N	%
De 0 à 1 an	32	221,34	-	-
De 2 à 3 ans	75	50	8	66,66
De 4 à 5 ans	40	26,66	4	33,34
De 6 à +	3	02,00	-	-

Le tableau N° 5(J) montre que 21.34 % des joueuses ont de 0 à 1 ans de pratique ; 50% d'entre elles se situent entre 2et 3 ans ; 26,66% entre 4 et 5 ans et enfin 02% se trouvent dans l'intervalle de 6 ans à plus. Ici, l'ancienneté des joueuses, comparée à leur âge peut permettre la mise en place des sélections nationales cadettes et juniors.

On constate au tableau N°5 (E) que 66,66% des entraîneurs ont une ancienneté comprise entre 2 et 3 ans et que les 33,34% se situent entre 4 et 5 ans. Ceci montre que le football féminin est une pratique récente au Niger.

**Tableau N°6 (E) : niveau de qualification des entraîneurs**

Variable grade	N	%
1 <sup>er</sup> degré	10	83,34
2ieme	2	16,66
3ième	-	-
Autres	-	-

Le tableau informe que 83,34% des entraîneurs détiennent le premier degré et 16,66% ont le second degré. Ce qui suppose qu'ils sont plus ou moins dotés de connaissance dans l'encadrement du football masculin.

**Tableau N°6 (J) : statut professionnel des parents des joueuses**

Variable profession	n	%
Cultivateurs	37	24.66
Commerçants	43	28.66
Fonctionnaires	58	38.68
Autres	12	08

La lecture de ce tableau informe que 24.66% des joueuses sont des filles des cultivateurs ; 28.66% celles des commerçants, 38.68% celles des fonctionnaires et enfin 08% qui ont répondu par autres. Cela explique que l'ensemble des parents des joueuses est issu de toutes les catégories socio - professionnelles. Leur autorisation est un indice favorable selon lequel on peut avancer que tous les parents sont susceptibles d'accepter que leurs filles jouent au football après la relance et la vulgarisation.

**Tableau N°8 (J): religion des parents des joueuses**

Variable religion	n	%
Musulmane	148	98,66
Chrétienne	02	1,34
animistes	-	-
Autres	-	-

A travers ce tableau on constate que 1,34% des parents sont chrétiens tandis que 98,66% sont musulmans. Cette situation nécessite une large campagne de sensibilisation afin de créer une situation de mobilisation massive des femmes à la pratique du football.

**Tableau N8 : Récapitulation des réponses aux questions N°8(j), 9(j), 7(c),8 (c),**

**9(e) , 10 (e), 10 (j).**

Question N°8 (J) : connaissez vous votre programme d'entraînement ?

Question N°9 (J) : avez-vous eu des problèmes d'intégration dans le milieu du football ?

Question N°7 (E) : êtes vous rémunérés par rapport à votre tâche d'entraîneur ?

Question N°8 (E) : recevez vous une aide des structures administratives ?

Question N°9 (E) : avez vous eu une formation d'entraîneur de football féminin ?

Question N°10 (E) : participez vous à des compétitions au plan national ?

Question N°10 (J) : avez-vous participé à des compétitions au plan national ?

Question 8(J)		9 (J)		7 (E)		8 (E)		9 (E)		10 (E)		10 (J)		
	N	%	n	%	n	%	n	%	N	%	n	%	n	%
oui	17	11,34	90	60	-	-	6	50	2	16,66	-	-	36	24
non	133	82,66	60	40	12	100	6	50	10	83,34	12	100	115	76

- la lecture des réponses de la question 8 (J) indique que seules 11,34% des joueurs sont informés du contenu de leur programme d'entraînement. Cependant 88,66% ignorent ce programme. Cela ne favorise pas la motivation des jeunes pour les entraînements.

- La question 9 (J) montre que 60% des joueuses ont eu des problèmes d'intégration avec leur famille, alors que 40% n'ont eu aucune difficulté avec leur famille pour intégrer le milieu footballistique. En définitive, l'acceptation de l'ensemble des familles à autoriser leurs filles à jouer, montre qu'il est possible d'amener toute la population aux mêmes sentiments à travers la sensibilisation.

- les réponses à la question 7 (E) montre que l'ensemble des entraîneurs des camps d'entraînements n'est pas rémunéré pour cette tâche. Cela suppose qu'ils l'ont juste preuve de sacrifice.

- la question 8 (E) indique que 50% des entraîneurs ont reçu une aide en matériel de la fédération, alors que les 50 autres % n'en ont jamais bénéficié de ces dirigeants. Ce manque d'équité ne favorise guère un développement homogène de cette pratique.

- on constate au niveau de la question 9 (E) que seuls 16,66% des entraîneurs ont bénéficié d'une formation d'entraîneur de football féminin. Les 83,34 interviennent sans formation appropriée. Cette situation ne favorise pas une acquisition technico-tactique adéquate des joueuses.

- les réponses de la question 10 (E) signalent que l'ensemble des entraîneurs ne participe pas à des compétitions au plan national.

- cela peut démotiver les joueuses et les amener à abandonner la pratique.

- pour la question 10 (J) on constate que 24% des joueuses ont au moins une fois participé à des compétitions au plan national à travers le GRGN 21, tandis que les 76% n'y ont jamais participé. Cela démotive et peut conduire également à l'abandon de la pratique.

**Tableau N°9 (J) : le niveau de scolarisation des joueuses**

Variable niveau	n	%
6 <sup>ième</sup> - 5 <sup>ième</sup>	36	24
4 <sup>ième</sup> - 3 <sup>ième</sup>	111	74
2 <sup>nd</sup> - 1 <sup>ère</sup>	3	02
Terminale	-	-

Ce tableau montre que 24% des joueuses sont entre les classes de 6<sup>ième</sup> et 5<sup>ième</sup>, 74% entre la 4<sup>ième</sup> et la 3<sup>ième</sup>, et enfin 2% se situent entre la 2<sup>nd</sup> et la 1<sup>ère</sup>. Cela est un gros

avantage donnant lieu à un bon avenir de ces footballeuses s'il y a un sérieux suivi.

**Tableau N°10 (J): Appréciation de l'état des terrains**

Question Variable qualité	12 (J)		11 (E)	
	N	%	n	%
Pelouse	8	5,34	2	16,66
Terrains aménagés	37	24,66	4	33,33
Terrains vagues		70	6	50

On remarque à la question 12 (J) que 5,34% des joueuses s'entraînent sur une pelouse, 24,66% sur des terrains aménagés, tandis que 70% des joueuses travaillent sur des terrains vagues. Cette situation ne favorise pas une bonne appréciation de l'espace de jeu d'une part et d'autre part, pose le problème d'adaptation pendant les compétitions.

- Pour la question 11 (E), 16,66% utilisent la pelouse, 33,33% travaillent sur des terrains aménagés alors que 50% s'entraîne sur des espaces vagues. Ceci constitue un handicap pour la plus part des joueuses en cas de compétitions sur la pelouse.

**Tableau N°11 (J) : le volume hebdomadaire d'entraînement**

Variable séances	n	%
1 à 2	36	24
3 à 4	99	66
5 séances et +	15	10



- Ce tableau montre que 24% des joueuses ont une à deux séances d'entraînements par semaine, 66% s'entraînent 3 à 4 fois par semaine alors que 10% se trouvent dans un intervalle de 5 séances et plus. La majorité se trouvent être dans l'intervalle de 3 à 5 séances et plus. Ce qui est très favorable à la maîtrise des situations de jeu.

**Tableau N°12 : durée des séances**

Variable temps	n	%
De 30 mn à 1 h	11	7,34
De 1 h à 1 h 30	124	82,66
De 1 h 30 à 2 h	15	10

Ici on remarque que 7,34% des joueuses ont un temps d'entraînement qui se situe entre 30 minutes et 1 heure. Les 82,66% sont dans l'intervalle compris entre 1 heure et 1 heure 30 minutes, alors que 10% des footballeuses questionnées sont entre 1 heure 30 minutes et 2 heures de temps d'entraînement par séance. De façon générale, ce temps est relativement suffisant quant on fait la relation avec le nombre de séances hebdomadaire.

**Tableau N°13 : le choix de l'activité**

Variable choix	n	%
Par votre propre motivation	55	36,66
Par votre enseignant d'EPS	47	31,34
Par votre entraîneur	33	22
Par un(e) ami(e)	13	08,66
Par vos parents	2	01,34
Autres	-	-

Ce tableau indique que toutes les parties prenantes ont fourni un effort dans le sens de la mobilisation des joueuses. Cependant, 36,66% l'ont embrassé d'elles-même ; ce qui peut donner lieu à un réel engagement et une assiduité constante aux entraînements. Il ressort aussi que seules 1,34% des joueuses ont été impliquées par leurs parents ; ce qui explique le peu d'intérêt que ces derniers accordent à la discipline.

**Tableau N°14 : l'affiliation et la prise en charge des camps d'entraînements**

Variable affiliation & P.	12 (E)		12 (E)	
	n	%	n	%
Oui	-	-	-	-
non	12	100	12	100

A ce niveau, on remarque que l'ensemble des entraîneurs ont notifié que leur camps ne sont ni affiliés à la fédération, ni pris en charge par une quelconque structure. Cela constitue un frein pour un véritable développement de la pratique dans ces camps.

**Tableau N°14 (J) : distance entre les résidences et les terrains d'entraînement**

Variable distance	n	%
- de 1 km	45	30
De 1 à 2 km	61	40,66
De 2 à 3 km	32	21,34
De 3 à 4 km	9	6
De 5 km à +	3	2

Ce tableau indique que seules 30% des joueuses ont moins d'un kilomètre de

parcours pour se rendre à leur lieu d'entraînement ; 40,66% sont entre 1 et 2 km, 21,34% entre 2 et 3 km, 06% se situent entre 3 et 4 km et enfin 02% de 5 km et plus. Ceci explique que la plupart des joueuses rencontrent des difficultés relatives à leur participation aux séances d'entraînements.

**Tableau N°15 (J): les moyens de déplacement**

Variable moyen	n	%
A pied	73	48,66
En taxi	25	16,68
Moyen familial	40	26,66
Autres	12	08

Ici, on constate que 48,66% se déplacent à pied et 16,68% en taxi, tandis que 26,66% utilisent un moyen de transport familial. Cette situation ne facilite pas l'assiduité des joueuses aux entraînements.

13 (E) Comment selon vous peut-on développer le football féminin au Niger ?

14(E) Comment vous- procurez vous le matériel dont vous utilisez ?

### **3-1-1 Synthèse des résultats de l'enquête adressée aux entraîneurs et aux joueuses**

L'analyse sectorielle des différents résultats de notre enquête, nous a permis de ressortir les principales réponses aux questions posées et aux entretiens reçus pendant le déroulement de l'étude. A partir des réponses recueillies de part et d'autre, on constate que de multiples difficultés subsistent dans la pratique du sport féminin en général et du football en particulier. Ce constat est le même aussi bien dans les camps de Niamey que dans ceux de l'intérieur du pays.

En effet, les réponses obtenues de notre échantillon ont permis d'identifier

les problèmes qui se posent concrètement au développement du football féminin.

A cet effet nous avons relevé plusieurs niveaux d'insuffisance, mais aussi quelques opportunités à exploiter à savoir :

- l'absence de prise en charge de la discipline par les autorités compétentes ;
- l'insuffisance, voire la non intervention de ces autorités dans le cadre d'appui aux camps ;
- insuffisance du temps d'entraînement de la part des entraîneurs qui sont des fonctionnaires en dehors des charges familiales ;
- insuffisance de qualification des entraîneurs par manque de stages de formation ;
- début de carrière pour l'ensemble des intervenants avec une ancienneté maximale de 6 ans. Situation similaire du côté des joueuses ;
- appartenance des parents des joueuses à 98% à la religion musulmane ; ce qui peut amener à une certaine réticence d'octroi d'autorisation aux joueuses ;
- insuffisance d'informations sur le programme d'entraînement ;
- difficulté d'intégration des jeunes filles dans le milieu footballistique ;
- absence de rémunération des entraîneurs ;
- absence d'aide des structures administratives aux camps d'entraînement ;
- insuffisance des compétitions sur le plan régional et leur absence sur le plan national ;
- l'état inadéquat de l'essentiel des terrains d'entraînements ;
- insuffisance d'adhésion volontaire des joueuses dans le milieu footballistique ;
- problème d'éloignement des résidences des joueuses à leurs lieux d'entraînements ;
- insuffisance des moyens matériels, d'équipements et financiers ;
- absence de moyens de déplacement des équipes ;
- irrégularité des joueuses aux séances d'entraînements ;
- difficultés d'ordre médical (soin de santé) ;

- problème d'autorisation des parents ;
- problème de mentalité de la population ;
- l'opportunité d'exploiter la situation du jeune âge des joueuses pour un bon développement technico-tactique de celles-ci ;
- disponibilité des jeunes dans l'encadrement technique des joueuses ;
- l'opportunité d'avoir l'accès des jeunes dont les parents sont issus de toutes les catégories socio - professionnelles ;
- l'obtention de l'appui en matériel de la part des ONG et projets, des représentants des organismes internationaux et autres bonnes volontés.

**\*\*La synthèse des réponses à la question :**

\*comment selon vous peut- on développer le football féminin au Niger ? Il s'agit de :

- prendre en charge le football féminin par les autorités compétentes au même titre que le football masculin ;
- doter les camps de terrains appropriés ;
- doter les structures existantes en moyens matériels et financiers suffisants ;
- organiser des stages de formation des encadreurs de la discipline ;
- participer à des stages de formations des formateurs ;
- multiplier les compétitions au plan local, régional et national ;
- créer des écoles de football féminin dans toutes les régions du pays ;
- introduire le football féminin à l'école dès le bas âge (primaire, collège)
- mener une campagne de sensibilisation à l'endroit de la population dans son ensemble.

**3- 1-2 Synthèse des entretiens**

\* Que pensez vous de la pratique du football féminin au Niger

Les sujets interrogés par rapport à cette question ont donné plusieurs avis dont :

- c'est une très bonne chose, mais nécessite une vulgarisation ;
- c'est une pratique qu'il faut encourager afin que le Niger soit parmi les pays compétiteurs au plan Africain et mondial ;
- le Niger est en retard comparativement à plusieurs pays de la sous région dans le domaine du football féminin ;
- le football est une affaire d'hommes qu'il convient de laisser aux hommes ;
- le football est une pratique comme toute autre. Il doit être soutenu et encouragé ; d'abord par les autorités politiques et les dirigeants fédéraux, ensuite par l'ensemble de la population.

Ces éléments de réponses nous laissent entrevoir que le football féminin est une discipline qui peut avoir l'agrément de la population. Cependant qu'il soit officiellement relancé et sérieusement suivi.

\* Que préconisez vous pour une meilleure participation de la femme dans le circuit du football ?

Les réponses que nous avons reçues de cette interrogation sont entre autres :

- large campagne de sensibilisation ;
- projection des matchs de football féminin des autres pays ayant un pourcentage élevé de musulmans ;
- formation des encadreur en qualité et en quantité ;
- prise en charge de la discipline par les autorités compétentes ;
- médiatisation et projection des compétitions locales ;
- projection à la télévision des matchs des phases éliminatoires et du championnat d'Afrique de football féminin ;
- mise de moyens matériels et financiers à la disposition du personnel administratif et d'encadrement technique de la discipline ;
- Implication du politique

### **3-1-3 Entretien avec les responsables de la ligue Islamique du Niger**

\*Quelle est la vision de l'islam par rapport à la pratique du sport chez la femme ?

Les éléments de réponse à cette interrogation sont les suivants :

- la pratique du sport est licite et est permise à tout individu, homme et femme.
- en général, il y a le non respect des règles de islam à travers la pratique du sport

féminin ;

- la plupart de celles qui le pratiquent s'habillent comme les hommes sinon pire ;
- la religion musulmane préconise le respect des règles prescrites par l'islam pour

la pratique du sport féminin ;

\*Que pensez vous de la pratique du sport féminin au Niger ?

Les réponses recueillies de tous les sujets à ce sont pratiquement les mêmes. c'est-à-dire que :

- au Niger, la pratique du sport féminin est en porte-à-faux avec les recommandations de l'islam à deux niveaux, principalement :

- . le non respect de la tenue décente ;
- . la pratique fusionnée avec les hommes .

### **3- 1-4 Entretien avec les religieux chrétiens**

\* Quelle est la vision du christianisme par rapport à la pratique du sport chez la femme ?

Les réponses à l'interrogation sont les suivantes :

la religion chrétienne accepte la pratique du sport féminin. Elle ne souffre d'aucune contrainte. Elle est même encouragée du fait de ses bienfaits sur l'organisme humain.

\* Que pensez vous de la pratique du sport féminin au Niger ?

La synthèse des résultats obtenus est la suivante :

- c'est une bonne chose. Mais le constat est qu'il y a peu de femmes qui en pratiquent.

- La pratique du sport féminin au Niger nécessite une campagne de sensibilisation.

- Les autorités doivent s'impliquer pleinement, car le sport est un tout pour l'organisme humain ;

- Il concourt à l'amélioration de la santé ;

- Un facteur d'épanouissement et un cadre de cohésion sociale ;

- Un facteur d'émancipation de la femme et d'unification nationale.

### **3-1-5 Vérification des hypothèses**

Dans le cadre de cette étude, nous avons posé des hypothèses de recherche à travers la problématique. Ainsi, après la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats de l'enquête, il nous revient donc de vérifier la confirmation ou l'infirmité de ces hypothèses. Il s'agit de la première hypothèse :

- au Niger, les aspects socio - culturels et religieux sont à la base du retard accusé par la femme à travers la pratique sportive en général et le football féminin en particulier.

A ce niveau, il ressort de l'ensemble des réponses données par les sujets interrogés ou questionnés que, la tradition, la religion, la situation patrimoniale, et le statut professionnel constituent une entrave à la pratique sportive chez la femme. Ce qui explique que le retard accusé par notre football féminin relève dans une large mesure de nos réalités sociales.

- la deuxième hypothèse étant : la non implication des autorités politiques et les dirigeants de la fédération et à la base de l'état stationnaire qu'observe aujourd'hui le football féminin au Niger.

La confirmation de cette hypothèse se justifie à travers les réponses des sujets



questionnés et interrogés. Selon eux, il y a non seulement l'absence de prise en charge, d'affiliation et de soutien, mais aussi l'absence de l'implication des autorités dans la gestion administrative, technique et financière, comme il se fait dans les autres disciplines sportives. Ceci démontre que les autorités politiques et fédérales n'interviennent pas pour le développement du football féminin.

## ***CHAPITRE IV***

**\*\*\*\*\***

# **PLAN DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL FEMININ**

## CHAPITRE IV : PLAN DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL FEMININ.

Comme annoncé plus haut, le choix de ce sujet se situe pour nous dans le souci d'apporter notre contribution au développement du football féminin au Niger.

Aujourd'hui, ce football doit avoir pour but principal sa réorganisation pour aboutir à sa relance effective, avec comme objectif, de lui permettre de s'adapter à un milieu en constante évolution.

Par conséquent, l'atteinte d'un tel objectif, nécessite la mobilisation d'importants moyens à savoir :

Les moyens matériels

Les moyens financiers

Les ressources humaines

Cependant, au vue des moyens limités de l'état et au regard des difficultés inhérentes à la pratique du football féminin, relevées à travers notre étude, on ne peut attendre de l'état, une entière satisfaction.

Pourtant, ce football, tout comme il est des autres disciplines sportives doit avoir l'importance qui est sienne dans la vie sociale, économique et politique. Dans ce cas, nous serons amenés à ce que l'on appelle « la politique de nos moyens » accompagnée d'importantes réflexions qui permettraient de satisfaire les besoins nécessaires au développement de cette discipline.

A cet égard, en ce qui nous concerne, notre réflexion porte sur des propositions que nous faisons à l'état et à l'ensemble des parties prenantes, oeuvrant pour un développement harmonieux de cette pratique.

En ce sens, l'état par le biais du ministère de la jeunesse et des sports, et la fédération Nigérienne de football, doivent s'appuyer sur un certain nombre de critères dont entre autres :

#### **4-1-1-.AU PLAN DE LA RELANCE ET DE LA VULGARISATION**

- la relancer le football féminin à l'échelle nationale ;
- conserver l'acquis en rendant opérationnelles les structures existantes à travers leur implication ;
- mener une politique de création d'autres structures similaires en favorisant la procédure de mise en place d'un établissement scolaire, un camp d'entraînement à partir du moment où l'encadrement est encore assuré par les enseignants d'E.P.S. ;
- décentraliser la pratique en vue de la rendre accessible à toutes, même dans les coins les plus reculés du territoire national ;
- promouvoir le développement du football féminin à la base en s'appuyant sur les écoles primaires tout en mettant l'accent sur les écoles de confréries catholiques où la pratique serait admise sans difficultés par les enseignants et les parents d'élèves. La réussite d'une telle initiative pourrait être un facteur de motivation et de mobilisation d'un grand nombre de filles à y adhérer ;
- créer une école de football féminin dans chaque chef lieu de région pour permettre une bonne formation à la base en vue de maintenir constante la relève ;
- créer, à côté des clubs masculins de la première et de la deuxième division, des équipes de football féminin accompagnées de celles des catégories inférieures pour la relève ;
- créer, au sein de chaque association féminine reconnue, une équipe de football ;
- impliquer les élus locaux dans le processus de développement de la discipline ;
- organiser des semaines de football féminin, dans chaque région, commune, et communauté rurale, par trimestre ou semestre selon la disponibilité du temps et des moyens financiers en vue de la détection des talents et la mise sur pied des sélections au niveau local, régional et national ;
- permettre aux filles non scolarisées ou ayant quitté prématurément les bancs de

s'adhérer aux structures de leurs choix ;

- organiser des campagnes de sensibilisation émanant des troupes artistiques et culturelles, des groupes et associations des jeunes, des associations féminines. des réunions d'information sur la pratique où tous les clubs, les dirigeants et les éducateurs sont conviés ;

- assurer la médiatisation avec le concours des médias en vue de la couverture, de la retransmission radio- télévisée en direct ou en différé des matchs du football féminin des pays de la sous région, des championnats d'Afrique et des coupes du monde de la discipline ; ceci appuyé par des matchs des équipes de football féminin des pays hautement Islamisés pour amener les néophytes à comprendre que la pratique n'est pas interdite par l'Islam ;

- couvrir et projeter à la télévision les activités de nos camps d'entraînements allant des préparatifs aux compétitions qu'ils organisent. Les médias peuvent intervenir à travers les reportages, les interviews des joueuses, des spots publicitaires etc...

#### **4-1-2-. AU PLAN DE LA GESTION ADMINISTRATIVE**

La fédération Nigérienne de football (FENIFOOT) instance dirigeante du football devait se fixer au préalable comme objectif, l'éducation de ses membres avant celle du pratiquant, du dirigeant et du supporter. Cela est une nécessité impérieuse qui doit s'inscrire dans une perspective institutionnelle et une approche dynamique afin d'éviter toute violence qui est une forme de refus de l'autre.

En effet, pour revenir à la spécificité du football féminin la fédération doit:

- mettre en place un comité national chargé de la gestion, la vulgarisation et le développement du football féminin ;

- former des comités similaires, décentralisés au niveau de chaque ligue et chaque district ;

- donner aux comités décentralisés l'autonomie de gestion de leurs activités ;
- fixer des objectifs à atteindre ;
- élaborer un programme de mise en œuvre ;
- former les membres du bureau fédéral ;
- former les dirigeants des ligues, des districts et des clubs ;
- mettre en place un système de formation des formateurs, des encadreurs techniques, des pratiquantes et de supporteurs ;
- multiplier les compétitions à tous les niveaux d'âges (catégories minimales, cadettes, juniors, et seniors) ;
- demander une application rigoureuse de toutes les décisions prises par la portion centrale ;
- assurer la couverture médicale des joueuses ;
- former une sélection nationale en vue des compétitions sous régionales et continentales.

#### **4.1.3 AU PLAN DE L'ENCADREMENT TECHNIQUE**

Si nous voulons hisser au niveau international, il nous faudra nécessairement des techniciens de haute qualification, qui assureront la formation.

A cet effet, la nécessité de doter les encadreurs techniques de formation adéquate s'impose afin que la mission soit menée à bon port.

A ce niveau, nos suggestions sont les suivantes :

- participer aux stages de formation des formateurs afin de permettre au pays de se doter d'instructeurs qualifiés (stages organisés par la CAF et la FIFA)
- former les enseignants d'EPS, ceux des écoles primaires censés intervenir dans le processus de l'encadrement, aussi, accorder une place de choix à la formation d'autres bénévoles pour permettre la couverture des besoins qui se posent.

- mettre en place des stages de formation pour tous les intervenants dans le domaine du football féminin.

- multiplier les stages de formation aux différents échelons de la hiérarchie du processus de l'encadrement technique (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> degré).

- encourager la participation des femmes aux stages de formation des encadrateurs techniques ;

- mettre en place un système de formation des formateurs en vue de doter toutes les Régions d'instructeurs qui assureront la formation et le suivi des techniciens formés.

En effet, la réussite d'une telle mission peut être rendue possible par le biais du partenariat avec les coopérations bilatérales.

#### **4-1-4 AU PLAN MATERIEL**

Le matériel est un outil indispensable dans le domaine du football. Son insuffisance entrave le bon déroulement des séances d'entraînements ; ce qui entraîne des défaillances dans la maîtrise des situations technico - tactiques que propose l'encadreur.

Pour palier à ce désagrément nous proposons :

- une dotation régulière de matériels et équipements sportifs des clubs par le comité national chargé du développement du football féminin.

- le ministère de la jeunesse et des sports intervient pour la dotation des structures de bases (écoles primaires, collèges et lycées) ;

En effet, cela pourrait être possible en développant l'esprit du sponsoring.

Ainsi, le ministère en charge de sport doit définir clairement la politique sportive afin de permettre aux sociétés de prévoir dans leurs budgets les actions à financer, au lieu de se limiter à des actions ponctuelles et isolées ;

- les dirigeants des clubs et des structures de bases soient initiés en techniques d'élaboration des dossiers de financement de leurs activités ;

- le comité national chargé du développement du football féminin et ses représentations décentralisées soient le cordon ombilical entre les clubs et les entreprises ;
- les collectivités locales interviennent dans la dotation des clubs et des structures de base en matériel et équipement sportif.

#### **4-1-5-. AU PLAN DES RESSOURCES FINANCIERES**

Un des volets les plus sensibles du domaine sportif est notamment celui du financement. D'importants moyens financiers sont nécessaires pour le développement du football féminin; moyens que le ministère en charge du sport ne peut satisfaire totalement au vue de ses multiples champs d'interventions. La satisfaction des besoins d'une telle oeuvre ne pourrait s'obtenir qu'en accompagnant les efforts internes avec ceux du financement extérieur. A ce titre nous préconisons auprès des autorités compétentes de développer une politique d'approche avec :

- les secteurs semi- publics et privés ;
- les organisations diplomatiques ;
- les institutions financières multilatérales disposant de lignes de crédits où serait éligible le secteur sportif (CONFES par exemple) ;
- les élus locaux quelle que soit leur appartenance politique ;
- les sponsors ;
- le mécénat.
-



#### 4-1-6 RECOMMANDATIONS

- Considérant que le Ministre de la Jeunesse et des sports est le département chargé de réglementer, de promouvoir et de développer la pratique sportive.

- Considérant la création des structures intermédiaires que sont les fédérations sportives spécialisées dans la gestion administrative, technique et financière des disciplines dont elles sont responsables conformément aux lignes direct tracées par le déléguant ;

- considérant que le Ministère ne dispose que d'une vision globale sur la gestion de ces structures, nous recommandons que :

\* chaque fédération sportive dépose son programme d'activités au niveau de la direction national des sports dans un délai déterminé.

\* la direction nationale des sports se dote des agents de suivi de l'exécution et de l'évaluation des programmes déposés par chaque fédération ; ce qui pourrait être un moyen de motivation à l'endroit des fédérations pour une meilleure exécution. Toute celle n'ayant pas atteint l'objectif qu'il lui est fixé, se verrait suspendre sa subvention.

\* le Ministère soit pleinement impliqué et qu'il ait un œil sur l'exécution des programmes fédéraux. Instaure le système de 2/3 des membres issus de la fédération et 1/3 sur proposition du Ministère avec forçement un de ses agents au poste du secrétaire général.

## CONCLUSION

Au terme de cette étude, il nous paraît nécessaire de dégager une vue panoramique tant rétrospective que projective de l'ensemble de ce travail.

En effet, cette étude nous a permis d'être véritablement en contact avec les différentes parties prenantes directement ou indirectement impliquées dans l'encadrement de nos footballeuses.

Les difficultés que traverse le football féminin sont multiples malgré les efforts que fournissent certaines bonnes volontés. C'est pourquoi, il s'est agi pour nous dans un premier temps de procéder à un état de lieu sur la pratique de la discipline. Ensuite, il a été question pour nous de mener des enquêtes qui ont permis d'identifier les difficultés inhérentes à cette pratique. Enfin, formuler des propositions allant dans le sens d'améliorer la situation du football féminin à tous les niveaux d'intervention. A travers ces propositions, un accent tout particuliers a été mise sur :

- le plan de relance de la vulgarisation ;
- le plan des infrastructures ;
- le plan de la gestion administrative ;
- le plan de l'encadrement technique ;
- le plan du matériel ;
- le plan des ressources financières ;

En définitive, la prise en compte des solutions envisagées dans cette étude pourrait se révéler une voie de progrès pour le développement du football féminin au Niger.

A cet effet, nous demandons à chaque intervenant de s'investir pleinement et efficacement pour que nous puissions aboutir à l'objectif assigné à cette pratique.

Compte tenu des difficultés d'apprentissage de cette discipline, il serait judicieux que les filles commencent à jouer dès l'âge pré – scolaire ; c'est-à-dire entre 5 et 6 ans.

Au regard de l'intérêt que comporte la pratique des activités physiques à un bas âge, nous lançons un appel à l'endroit de toutes les jeunes filles Nigériennes à adhérer au processus en vue d'assurer un avenir radieux à notre football féminin.

Notre souhait va également dans le sens que ce travail soit un tremplin à nos frères et sœurs, soucieux de l'avenir du football féminin nigérien. Qu'il trouvent ici nos encouragements et nos soutiens, à poursuivre et à approfondir davantage la substance développée dans cette monographie. Aussi nous saluons et encourageons tous les intervenants qui oeuvrent inlassablement pour le rayonnement du football féminin Nigérien.

En fin nous pensons qu'au terme de notre étude que les efforts de nos autorités politiques et ceux des différents intervenants dans la discipline, conjugués aboutiront à l'éclosion du football féminin nigérien.

# BIBLIOGRAPHIE

\*\*\*\*\*

## Ouvrages

- Wojciech Liponshi Encyclopédie des sports GRUND Août 2005 Pologne. 564 Pages
- EUGENE SACCOMANO : Larousse du football ; Page 41. Février 1998 France. 480 Pages.
- JEAN PHILIPPE RETHACKER Et JACQUES THIBERT : La fabuleuse histoire du football éd ODIL Pages 11,15 et 18 . Octobre 1978 Paris 1150 Pages.
- THERY ROLAND : La fabuleuse histoire des origines à La coupes du monde de football. éd ODIL Page 15. Novembre 1978 Paris .781 Pages.
- Les cours pour dirigeants de sport, une solidarité olympique pub CIO 1984 canada

## Revue EPS

- Dimension socio – culturelle, physique et biologique du sport féminin Page 8. 77 Pages

## Document

- Séminaire national sur la définition d'une politique sportive au Niger. Dosso du 10 au 14 Août 1989.
- Les cours pour dirigeants de sport, une solidarité Olympique. Pub le CIO. 1984 Canada. P 16. 152 Pages.

## Mémoire

- El Moctar Gueye : Proposition pour un plan de relance du football dans la ville de Saint – Louis promotion 2000 – 2002 . 54 Pages.

## Monographie

- Juliette Mendy : Le football féminin au Sénégal. Problèmes liés à son

développement. Promotion 2001 – 2003. 52 Pages.

- Madame Maïzama Issa née Issiakou Hadiza : Stratégie de promotion de l'équité et égalité en faveur de la femme. Quelle place pour le projet initiative genre au Niger. Promotion 2002 – 2004. 110Pages.

- Yacouba Abdou : Contribution pour la réhabilitation des centres des vacances et de loisirs au Niger. Promotion 2004 – 2006. 68Pages.

Cite Internet :

<http://www.google.fr>

## ANNEXES

## QUESTIONS ADRESSEES AUX ENTRAINEURS

1°) L'age des entraîneurs

- \* Moins de 20 ans
- \* de 21 à 25 ans
- \* de 26 à 30 ans
- \* de 31 à 35 ans
- \* de 36 à 40 ans
- \* de 41 ans à plus

2°) Etat civil des entraîneurs

- \* Célibataires
- \* Mariés (es)
- \* Divorcés (es)
- \* Veufs (ves)

3°) Statut professionnel

- \* Etudiants
- \* fonctionnaires
- \* Sans emploi
- \* Autres

4°) Sexes des entraîneurs

- \* Masculin
- \* Féminin

5°) Ancienneté dans l'encadrement.

- \* de 0 à 1 an
- \* de 2 à 3 ans
- \* de 4 à 5 ans
- \* de 6 à 7 ans
- \* de 8 ans à +

6°) Niveau de qualification

- 1<sup>er</sup> degré
- \* 2<sup>ème</sup> degré
- \* 3<sup>ème</sup> degré
- \* Sans diplôme

7°) Etes-vous rémunérés par rapport à votre tâche d'entraîneur ?

- \* Oui
- \* Non

8°) Recevez-vous une aide des structures Administratives ?

- \* Oui
- \* Non

9°) Avez-vous eu une formation d'entraîneurs de football féminin ?

- \* Oui
- \* Non

10°) Participerez-vous aux compétitions Au plan

- \* local
- \* National
- \* sous-régional
- \* International

11°) Appréciation de l'état des terrains.

- \* Pelouse
- \* Terrain aménagés
- \* Terrain vague

12°) Affiliation et la prise en charge des CE

- \* Oui
- \* Non

13°) Comment selon vous peut-on développer le football féminin au Niger ?

## QUESTIONS ADRESSEES AUX JOUEUSES

1°) Age des joueuses

\* moins de 15 ans      \* de 15 à 17 ans      \* de 18 à 20ans      \* de 25à +

2°) Etat civil

\* Célibataires      \*Mariées      \*Divorcées      \* Veuves

3°) Statut professionnel

\* Elèves      \* Fonctionnaires      \* Etudiantes      \* Sans emploi

4°) Sexes des joueuses

\* Masculin      \* Féminin

5°) Ancienneté des joueuses dans la pratique

\* de 0 à 1 an      \* de 2à 3 ans      \* de 4 à 5 ans      \* de 6 ans à +

6°) Statut professionnel des parents des joueuses

\* cultivateurs      \* fonctionnaires      \* Commerçants      \* Autres

7°) Religion des parents

\* Musulmane      \* Chrétienne      \* Animistes      \* Autres

8°) Connaissance du programme

\* Oui      \* Non

9°) Avez-vous eu de problèmes d'intégration dans le milieu footballistique

\* Oui      \*Non

10°) Participez-vous aux compétitions nationales ?

\* Oui      \* Non

11°) Volume hebdomadaire d'entraînement

\* 1 à 2 séances      \* 3 à 4 séances      \* 5 séances et +

12°) Appréciation de l'état des terrains

Pelouses      \* Terrains aménagés      \* Terrains vagues      \* Autres

13°) Durée des séances

\* de 30mn à 1 h      \* de 1 h à 1h 30mn      \* de 1 h 30mn à 2 h

14°) Le choix de l'activité

\* Par soi-même      \* Par une amie      \* Par l'enseignant      \* Par l'entraîneur

15°) Distance entre les résidences et les terrains d'entraînements

\* moins de 1 km      de 2 à 3 km      \* de 4 à 5 km      de 5 km à +

16°) Moyens de déplacements

\* A pied      \* en taxi      \* Moyens familiaux      \* Atres



## GUIDE D'ENTRETIEN

- 1°) Que pensez-vous de la pratique du football féminin dans notre pays ?
- 2°) Pouvez-vous permettre à vos filles de jouer au football ?
- 3°) La tradition et la religion constituent-elles un frein au développement de la pratique sportive chez nos femmes ?
- 4°) Que préconisez-vous pour prétendre à une meilleur intégration de la femme dans le circuit du football ?

## INTERROGATIONS ADRESSEES AU RELIGIEUX MUSULMANS ET CHRETIENS.

- 1°) Quelle est la vision de l'islam vis-à-vis de la pratique sportive chez la femme ?
  - 2°) Que préconise l'islam par rapport à la pratique du sport féminin ?
  - 3°) Quels jugements faites vous de la pratique sportive chez la femme au Niger ?
- 
- 1°) Quelle est la vision de la religion chrétienne vis-à-vis de la pratique sportive chez la femme ?
  - 2°) Que préconise la religion chrétienne par rapport à la pratique du sport féminin ?
  - 3°) Quels jugements faites vous de la pratique sportive chez la femme au Niger ?

